

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 13/06/2025 - 23729 - 2021 B 08918 - 902 438 514 - 3M DECORS PLUS

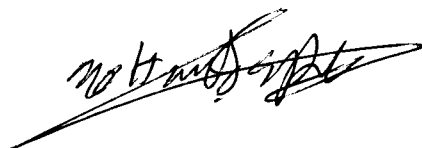
3M DECORS PLUS

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2023

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE


Certifié conforme à l'original.



3M DECORS PLUS

Liasse fiscale Déclarant
31/12/2023



3M DECORS PLUS

31/12/2023
Liasse fiscale Déclarant

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 (Bilan)

Sommaire

0.1	2065 Impôt sur les sociétés	3
0.2	2065 bis	4
0.3	2033-A Bilan (ex.décl.)	5
0.4	2033-B Compte de résultat	6
0.5	2033-C Immob. Amort. + ou -values	7
0.6	2033-D Prov.amort.dérog.déf.report.	9
0.7	Prov. non déduct. réint.déduct.	10
0.8	2033-E Détermination VA produite	11
0.9	2033-F Capital social	12



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012023 et clos le 31122023

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

Adresse du siège social:

SASU 3M DECORS PLUS

SIRET 9 0 2 4 3 8 5 1 4 0 0 0 1 7

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

11 RUE AUGUSTE BLANCHE

92800 PUTEAUX

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées

Travaux de peinture et vitrerie

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Bénéfice imposable à 15% 5084 Déficit

Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%

2 Plus-values PV à long terme imposables à 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies

☐

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

☐

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

☐

Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies

☐

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

☐

Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies

☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

☐

Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A

☐

Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies

☐

Société d'investissement immobilier cotée

☐

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

☐

Autres dispositifs

☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas):

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer: dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée X LOOP V5.11.1

Examen de conformité fiscale

Prestataire de confiance:

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

GESCOM 64 RUE MAL DE LATTRE DE TASSIGNY 93600 AULNAY SOUS BOIS

Tél:

Nom et adresse du conseil:

SAKR MOHAMED 11 RUE AUGUSTE BLANCHE 92800 PUTEAUX

Tél:

OGA/OMGA ou Viseur conventionné

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

Identité du déclarant:

Date:

Lieu: BONDY

Qualité et nom du signataire:

SASU SAKR MOHAMED - PRÉSIDENT

Signature:

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné:



IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

SASU 3M DECORS PLUS

31122023

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES				
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à Pour les SARL chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées: <table><tr><td rowspan="2">à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits</td><td colspan="2">à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement</td><td colspan="2">à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6</td></tr><tr><td>Indemnités forfaitaires</td><td>Remboursements</td><td>Indemnités forfaitaires</td><td>Remboursements</td></tr><tr><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	1	2	3	4	5	6	7	8																																																								
à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6																																																																													
	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements																																																																												
1	2	3	4	5	6	7	8																																																																									

K DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0%	à 15%	à 19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus délivrés	

Désignation de l'entreprise <u>SASU 3M DECORS PLUS</u>										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise <u>11 RUE AUGUSTE BLANCHE 92800 PUTEAUX</u>															
SIREN		<u>9 0 2 4 3 8 5 1 4</u>				Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>							
										Exercice N clos le					
										<u>31 12 2023</u>					
ACTIF										Brut					
										1					
										Amortissements-Provisions					
										2					
										Net					
										3					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014		016										
	Immobilisations corporelles *		028	1741	030	580				1161					
	Immobilisations financières * (1)		040		042										
	Total I (5)		044	1741	048	580				1161					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052										
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	35000	070					35000					
		Autres * (3)	072	13594	074					13594					
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	10698	086					10698					
	Charges constatées d'avance *		092	9840	094					9840					
Total II		096	69132	098					69132						
Total général (I+II)										110	70874	112	580		70294
PASSIF															
										Exercice N					
										1					
										NET					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120					4000					
	Ecart de réévaluation				124										
	Réserve légale				126				400						
	Réserves réglementées *				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131				132						
	Report à nouveau				134				2288						
	Résultat de l'exercice				136				4320						
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142				11008						
Total II										151					
DETTES (3)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166				28202						
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)				169	8422			15776						
	Comptes courants d'associés				173				15305						
	Autres dettes				175										
	Produits constatés d'avance				174										
Total III										176	59285				
Total général (I + II + III)										180	70294				
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182								
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								

Designation de l'entreprise SASU 3M DECORS PLUS

Néant ☐ *

Exercice clos le

A – RÉSULTAT COMPTABLE

3 1 1 2 1 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	{ Biens	dont export et livraisons	215		214	
		Services *	Intracommunautaires	217		218	281448
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	13
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							281461
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	583
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	41964
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : - mobilier : 3764 - immobilier :)					242	181104
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243				244	671
	Remunérations du personnel *					250	39516
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	11949
	Dotations aux amortissements *					254	580
						255	
						256	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	8
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)							276378
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							5083
Produits financiers (III)				280			
Charges financières (V)					294		
Produits exceptionnels (IV)					290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices (VII)							763
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							4320
B – RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	4320
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles *					322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)					324	763
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts-cpts d'associés	247				330	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D)		249			251	
DEDUCTIONS	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 series)	986		ZFU -TE (44 octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		IEI (44 series A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 quodécies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	341		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		ZDP (44 septdecies)	993		
	BUD (44 sexdecies)	992					
	Créance due au titre du report en arrière du déficit					343	350
Dont divers	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)					655	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)					643	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)					645	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)					647	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)					648	
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					641	
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)					990	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							5083
Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2							354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises / S. seulement) *					356	
	Déficits antérieurs reportables *			dont imputés sur le résultat :			360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							5083
Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2							372

Formulaire obligatoire (article 502 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SASU 3M DECORS PLUS				31122023		Néant ☐ *		
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1741	442		444		446	1741	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	75	472		474	75	476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	1816	492		494	75	496	1741	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	580	534		536	580	
	Installations générales agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572	580	574		576	580	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
Voir détail en annexe										
TOTAL	578	586	582	584	586	581	587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)				Régularisations	590	583	594		595	
TOTAL					590	585	597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 NOI-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à FIS, 12,8 % pour les entreprises à FRO (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle))									
Immatriculations	Libellé	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
						Court terme *	Long terme		
							19 %	5 % ou 12,8 %	0 %
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
	TOTAL								
		578	580	582	584	586	584	587	589

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SASU 3M DECORS PLUS						31122023		Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
	Dotations		Reprises		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
Fonds commercial	681		683						
Autres im. incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
TOTAL	770		775						
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent			982						
Déficits transférés de plein droit (article 209-B-2 du CGI)			982 bis						
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter						
Déficits imputés			983						
Déficits reportables			984						
Déficits de l'exercice			860						
Total des déficits restant à reporter			870						
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives en application du I de l'art. 154 bis dont Madelin	325		381				
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327						
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380				
N° du centre de gestion agréé					388				
Montant de la TVA collectée					374				
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	19398			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399	0			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398				
Montant de l'invest. reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397				

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 NOTSD.

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2033-D

cadre C

Désignation de l'entreprise : SASU 3M DECORS PLUS

Exercice N clos le : 31122023

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2033-B
Cadre B

[illegible]

Désignation de l'entreprise: SASU 3M DECORS PLUS		Néant	
Exercice ouvert le: 0 1 0 1 2 0 2 3		et clos le: 3 1 1 2 2 0 2 3	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS (Hors CVAE)			
Effectif moyen du personnel :		376	3
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	281448
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	281448
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	13
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	13
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	206356
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	13530
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	8
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	219895
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	61566
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	61566
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	281448
Effectifs au sens de la CVAE *		023	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 3
Date de cessation		160	3 1 / 1 2 / 2 0 2 3

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.



⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 31 12 2023

SIREN 902438514

Dénomination de l'entreprise SASU 3M DECORS PLUS

Adresse (voie) 11 RUE AUGUSTE BLANCHE

Code postal 92800

Ville PUTEAUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MOHAMED Nom(s) SAKR
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 15021988 N° Département Commune MONOFIYA Pays EG
Adresse : N° 52 Voie RUE JULES GUESDE
Code Postal 93140 Commune BONDY Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Nom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

3M DECORS PLUS
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au capital de 4 000 €
Siège social 11, rue Auguste Blanche 92800 PUTEAUX
R.C.S. Nanterre 902 438 514

**RAPPORT DE GESTION
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023**

Je soussigné Monsieur SAKR Mohamed, agissant en qualité de Président et associé unique de la société 3M DECORS PLUS ai établi le présent rapport de gestion sur la situation de cette Société par Actions Simplifiée à Associé Unique durant l'exercice ouvert le 01 janvier 2023 clos le 31 décembre 2023 en vue de l'approbation des comptes par moi-même en qualité d'associé unique.

SITUATION DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice social, ouvert le 01 janvier 2023 et clos le 31 décembre 2023, la société a réalisé un chiffre d'affaires total hors taxes de 281 448 euros

Les charges d'exploitation se sont élevées globalement à 276 378 euros.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, amortissements et provisions, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de 4 320 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 4 320 euros sera affecté de la façon suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	4 320,00 euros
Report à nouveau	2 288,00 euros
Réserve légale :	216,00 euros
Distributions de dividendes :	6 000, 00 euros
Report à nouveau, soit :	392,00 euros

Cette affectation est conforme aux textes en vigueur et à nos statuts.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société ne déploie aucune activité en matière de recherche et développement.

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'environnement économique est difficile, toutefois, l'évolution de l'activité de la société depuis le début de l'exercice en cours, est conforme à aux prévisions.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

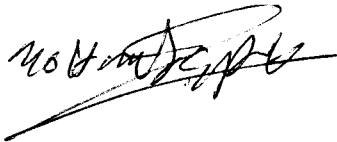
Aucun événement significatif, rattachable à l'exercice dont les comptes sont soumis à mon approbation ou, susceptible de remettre en cause la continuité de l'exploitation, n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

MENTIONS PARTICULIERES

Lors de l'exercice écoulé, la société n'a pris de participation dans aucune autre société. La société n'a pas de filiale et ne détient aucune participation.

Le présent rapport et la décision relative à l'affectation des résultats seront déposés en un exemplaire au greffe du tribunal de commerce de Nanterre.

Monsieur SAKR Mohamed
Le Président – Associé Unique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mohamed SAKR', with a long horizontal stroke extending to the left.

3M DECORS PLUS
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au capital de 4 000 €
Siège social 11, rue Auguste Blanche 92800 PUTEAUX
R.C.S. Nanterre 902 438 514

**AFFECTATION DU RESULTAT DECIDEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE
LORS DE LA REUNION ANNUELLE D'APPROBATION DES COMPTES DU
28 JUIN 2024**

DEUXIEME DECISION – Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 4 320 euros est affecté de la façon suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	4 320,00 euros
Report à nouveau	2 288,00 euros
Réserve légale :	216,00 euros
Distributions de dividendes :	6 000,00 euros
Report à nouveau, soit :	392,00 euros

Cette affectation est conforme aux textes en vigueur et à nos statuts.

Le président

